



RÉUNION ORDINAIRE
CONSEIL MUNICIPAL DE SHIPPAGAN

Le 2 novembre 2026 à 19 h – Salle Ernest-Richard

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la réunion
2. Divulgence de conflits d'intérêts
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal
 - 4.1 Réunion ordinaire du 5 octobre 2026
5. Suivi du procès-verbal
6. Correspondances
 - 6.1 Rapport des permis par la Commission des services régionaux Péninsule acadienne – octobre 2026
 - 6.2 Autre
7. Parole aux élus
8. Affaires nouvelles
 - 8.1 Adoption d'une nouvelle politique concernant le télétravail
 - 8.2 Modification à la politique d'incitatifs au développement économique
 - 8.3 Première lecture par son titre de l'arrêté 74-32-2027, un arrêté municipal pour approuver le budget de la Corporation d'amélioration du Centre-Ville de Shippagan Inc. pour l'année 2027
 - 8.4 Deuxième lecture par son titre de l'arrêté 74-32-2027, un arrêté municipal pour approuver le budget de la Corporation d'amélioration du Centre-Ville de Shippagan Inc. pour l'année 2027
 - 8.5 Dépôt de subvention – L'adaptation en action : Études de faisabilité – Leadership local pour l'adaptation climatique
 - 8.6 Autorisation d'un employé chez Uni Coopération financière – Petite Caisse
 - 8.7 Autorisation d'un permis provisoire – Marie-Eve Landry
 - 8.8 Délégation d'autorité pour les demandes de nature administrative
 - 8.9 Demande d'emprunt – Commission des emprunts de capitaux par les municipalités
 - 8.10 Ouverture des offres pour la vente des biens excédentaires
 - 8.11 *Alinéa 68(1) g) – de litiges actuels ou potentiels touchant le gouvernement local
9. Mot du maire
10. Levée de l'assemblée
11. Parole au public

Elise Roussel
Directrice générale et greffière

*Point à huis clos – paragraphe 68 (1) de la *Loi sur la gouvernance locale*